



Cluster protection Niger

GTP Diffa

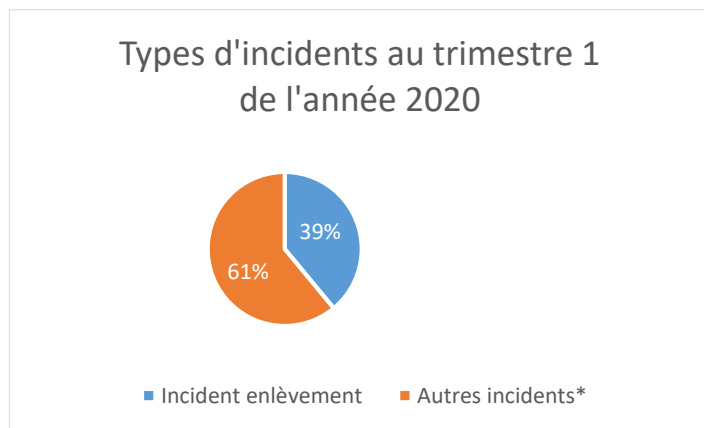
Note sur les cas d'enlèvements de personnes par les présumés GANE¹ de janvier à mars 2020 Région de Diffa, Avril 2020

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La crise humanitaire liée au conflit armé qui engendre beaucoup de problèmes de protection depuis plusieurs années dans le Bassin du Lac Tchad n'épargne aucunement la région de Diffa. En effet, cette région située au Sud- Est du Niger, et à 1 500 Km de Niamey, subit de plein fouet les impacts négatifs de la détérioration entretenue de la situation sécuritaire et de protection observée depuis 2018. En guise de rappel, la région de Diffa végète dans cette précarité depuis l'historique incursion du 06 février 2015. A l'issue de celle-ci, les autorités avaient décrété l'état d'urgence dans la région, avec toutes ses conséquences sur la situation socio- économique. La population dans le besoin, telle que présentée par le Cluster Protection lors de l'Atelier National de Planification Humanitaire (HNO/HRP) en octobre 2019, a atteint les 517 798 personnes.

Il convient de noter que la situation qui prévaut dans la région de Diffa en mars 2020 est similaire à celle observée au cours de la même période en 2019. Elle est toujours caractérisée par des incursions des GANE se soldant par des assassinats, enlèvements, extorsions de biens et d'autres exactions sur la population civile. Malgré sa volonté de résilience, la population n'a d'autre issue que le déplacement continu ou le paiement des rançons, contrepartie de la remise en liberté par les GANE.

Les enlèvements constituent une cause importante du déplacement de population, qu'il soit préventif ou forcé par l'escalade de la violence des



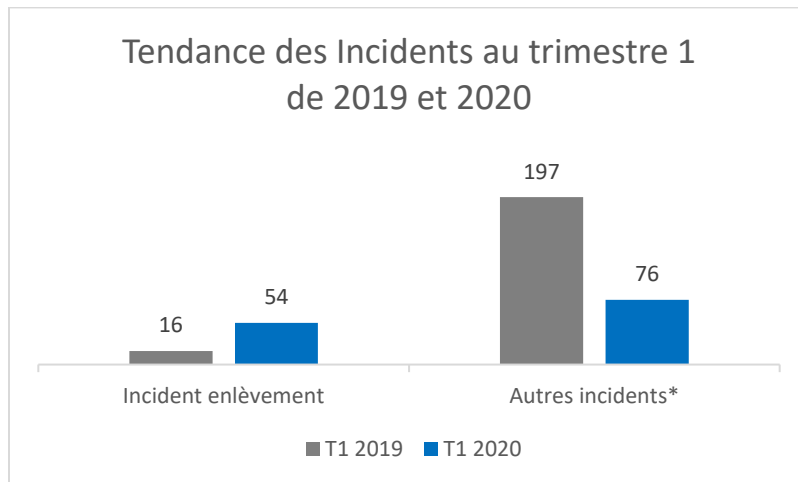
Types d'incidents au premier trimestre 2020

*: vols, viols, extorsions de biens, assassinats, incendies, etc.

¹ GANE : Groupes armés non étatiques

incursions. En Décembre 2019, selon les chiffres de la DREC, les personnes en déplacement de la région de Diffa étaient de 263 013 personnes.

Ces personnes, ainsi que les communautés qui les accueillent, sont victimes au quotidien des incidents de protection. Ainsi, au cours de l'année 2019, le monitoring de protection de l'UNHCR a collecté 730 incidents de protection ayant fait 1 328 victimes. Au cours du premier trimestre de l'année 2020, ce sont déjà 192 incidents qui ont été rapportés (dont 39% sont des cas d'enlèvement et 61% autres incidents²), avec 638 victimes.



Tendance des incidents aux premiers trimestres respectivement de 2019 et 2020

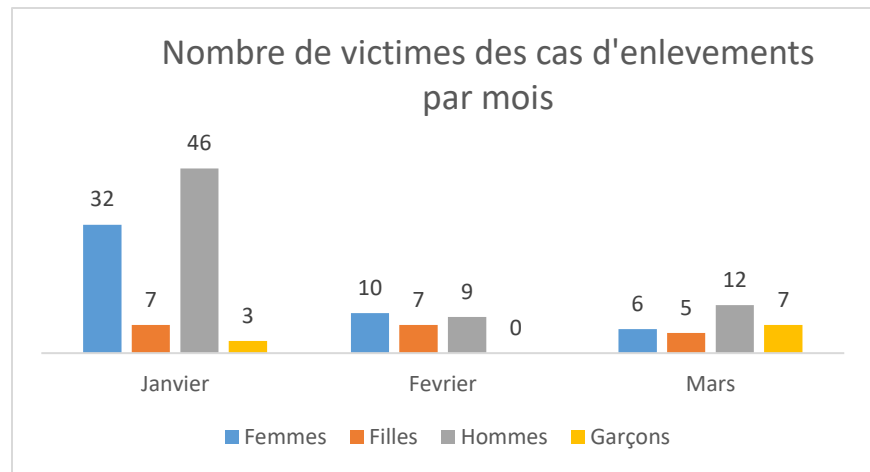
Les cas d'enlèvements rapportés concernent les localités où règne un activisme accru des GANE qui profitent de l'absence de l'autorité de l'Etat, de la porosité de la frontière et de la période de décrue de la rivière Komadougou. Les communes de Gueskerou, Toumour, Chétimari, N'Guigmi et Bosso sont celles où les enlèvements sont fréquents, et les personnes enlevées sont en majorité des déplacées internes.

II- EVOLUTION DES ENLEVEMENTS

L'année 2019 a été marquée par un accroissement des cas de violations de droits. 730 incidents ont été collectés, soit une moyenne de 61 incidents par mois. L'enlèvement de jeunes filles et garçons, hommes, femmes ainsi que les vols/braquages et les assassinats lors des diverses incursions sont restés de véritables défis tout au long de l'année car conduisant à des mouvements de populations. La typologie des incidents de protection se présentait comme suit en décembre 2019 : meurtres/assassinats (153), enlèvements (131), agressions/coups et blessures, qui sont la résultante des conflits inter et intra-communautaires, la barbarie des GANE et les bavures des FDS. Ceci montre clairement à quel point la situation humanitaire s'est détériorée en 2019, prolongeant ainsi le cycle d'urgence dans lequel végète la région depuis 2014.

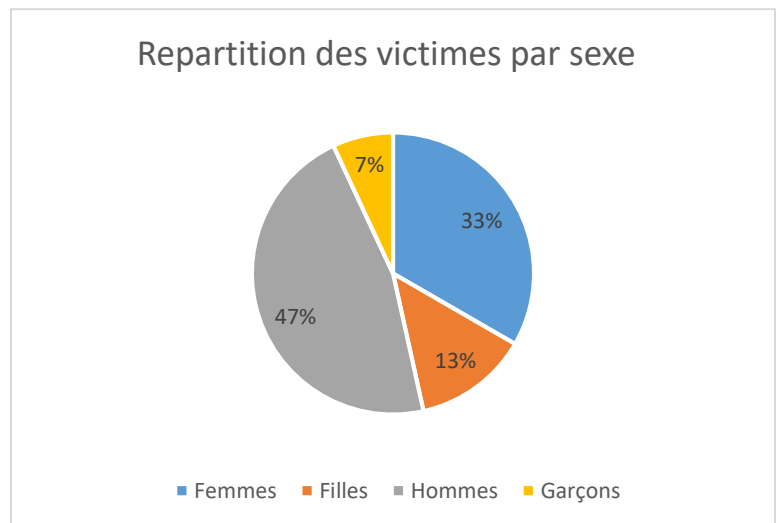
² Vols, viols, extorsions de biens, assassinats, incendies, etc

- Femmes : 48 ;
- Filles : 19 ;
- Hommes : 67 ;
- Garçons : 10



Tendance du nombre de cas d'enlèvements par mois

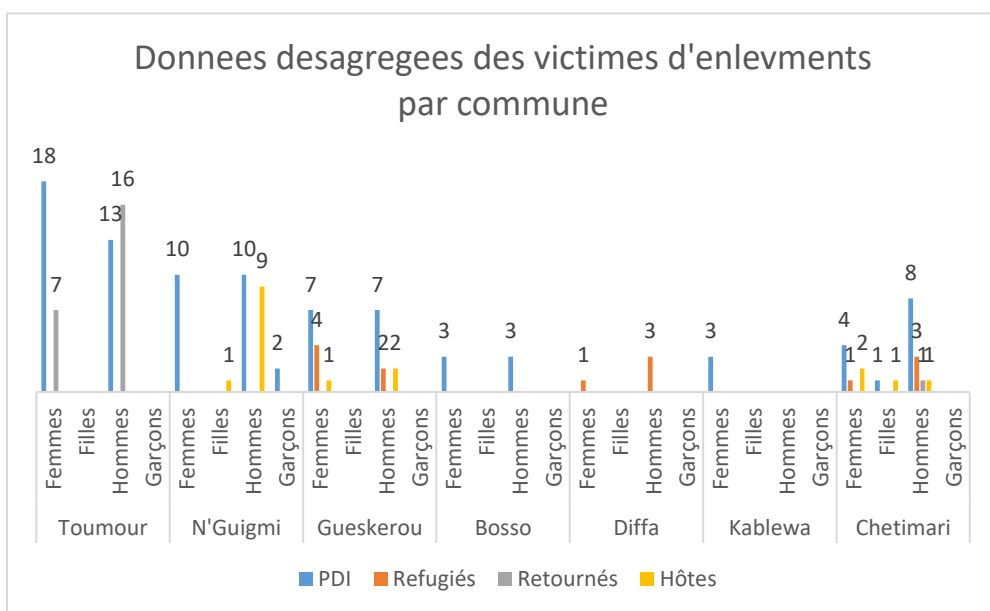
Analyse : l'année 2020 a démarré avec un nombre impressionnant de personnes enlevées : 87. Mais ce nombre a chuté, pour maintenir une presque constante de 29 et 30 pour les mois de février et mars. Mais une chose explique cette régression qui est loin d'être une trêve. Les GANE ciblent et enlèvent des personnes ayant une position sociale privilégiée et disposant d'un certain pouvoir d'achat. Des commerçants, des membres de familles de personnes bien aisées, des leaders d'opinion, les hommes politiques en sont des illustrations parfaites. A ce sujet, l'enlèvement des 11 personnes dans la nuit du 25 au 26 février 2020 à Rimi, dans la commune de N'Guigmi en est un exemple. Au lendemain de cet incident de protection, les 11 personnes ont été libérées par leurs ravisseurs. Selon une source communautaire digne de foi, le responsable des ravisseurs aurait intimé l'ordre à ses éléments de ramener les personnes enlevées chez elles parce qu'elles ne pouvaient pas lui assurer des dividendes car appartenant à des familles pauvres.



Répartition du nombre de cas par sexe, âge et profil des personnes enlevées

Relativement au sexe des personnes enlevées, les garçons et les hommes constituent des bras valides et peuvent activement contribuer aux opérations conduites par les GANE, d'où leur nombre élevé. Quant aux femmes et jeunes filles, elles sont enlevées pour être mariées de force aux combattants, mais aussi pour assurer les corvées sur les bases tanières des éléments des GANE et lors des incursions. Les contacts au sein de la communauté estiment aussi que la plupart des éléments des GANE reviennent à la recherche de leurs ex-copines avec qui ils n'ont pas pu convoler faute de moyens financiers.

En ce qui concerne les statuts des personnes enlevées, les personnes déplacées internes, les retournés et les membres de la communauté hôte sont la cible privilégiée des éléments des GANE, même si au nombre des personnes enlevées, on rencontre quelques réfugiés. C'est ainsi que pour le mois de janvier 2020, **24 retournés** (7 femmes et 17 hommes), **41 personnes déplacées internes** (21 femmes ; 18 hommes, 1 fille et 1 garçon), **18 personnes de la communauté hôte** (6 femmes et 12 hommes), **5 réfugiés** (2 femmes et 3 hommes) ont été enlevés. En février, ce sont **24 personnes déplacées internes** (12 femmes, 10 hommes et 2 filles), **2 femmes hôtes**, **1 femme et 2 hommes réfugiés** qui ont été enlevés. Le mois de mars a été marqué par l'enlèvement de **21 personnes déplacées internes** (7 femmes et 14 hommes), **1 femme hôte** et **3 réfugiés** (1 femme et 2 hommes). Au nombre des communes impactées par les cas d'enlèvement, les communes de Toumour, N'Guigmi, Chétimari et Gueskerou sont en tête. Car, en plus d'accueillir un grand nombre de personnes en déplacement, ces communes sont plus exposées à l'insécurité et se trouvent donc au quotidien dans le viseur des GANE.



Répartition des victimes d'enlèvements par Commune et par statut

Le cas de N'Guigmi est la grande désillusion de ces deux dernières années. En effet, ce Département, jadis havre de paix et à l'abri des incursions des éléments des GANE, a vu sa situation sécuritaire se dégrader considérablement, du fait de plusieurs infiltrations et de la dévolution jetée par les GANE sur les riches opérateurs économiques de la zone. Ainsi, au cours du premier trimestre de l'année 2020, les communes ont enregistré les enlèvements suivants :

- Gueskéro : 23 personnes enlevées ;
- Toumour : 54 personnes enlevées ;
- Bosso : 6 personnes enlevées ;
- N'Guigmi : 32 personnes enlevées ;
- Diffa : 4 personnes enlevées ;
- Chétimari : 22 personnes enlevées ;
- Kablewa : 3 personnes enlevées.

IV-IMPACT DES ENLEVEMENTS SUR LES POPULATIONS (Déplacées et hôtes)

a- Sur le plan sécuritaire

L'insécurité est à la base des enlèvements. Il suffit, pour s'en convaincre, d'identifier les communes dans lesquelles le taux des enlèvements est élevé au cours du premier trimestre 2020. Une psychose

est de plus en plus entretenue par les incursions répétées se soldant par des enlèvements. A ce sujet, un leader communautaire a confié qu'il a dû payer une somme avoisinant 500 000 Francs CFA pour ne pas recevoir la visite des éléments des GANE. Mieux encore, dans plusieurs localités des communes de Gueskerou et Toumour, plusieurs personnes ont opté pour le déplacement de nuit afin d'échapper aux enlèvements. Les mouvements de populations vers Diffa et environs continuent aussi.

Par ailleurs, les enlèvements réduisent considérablement les fréquentations des écoles dans certaines localités et induisent les recrutements et mariages forcés, de même qu'ils restreignent l'accès humanitaire.

b- Sur le plan psychologique et émotionnel

C'est le désarroi total dans les familles ayant vu leurs membres enlevés. Ces derniers vivent dans la peur et le désarroi de ne plus les revoir. Certaines personnes libérées ou ayant fui deviennent de vrais parias ou inadaptés sociaux après leur retour. Elles ne souhaitent même pas partager la moindre information sur ce qu'elles ont vécu en captivité, de peur des représailles des GANE. Plusieurs personnes constituent donc des victimes invisibles. Aussi, certains parents se voient dans l'obligation de se séparer de leurs filles pour les mettre en sécurité en dehors de leurs localités pour prévenir leur enlèvement par les éléments des GANE. Ce qui pose avec acuité la problématique de séparation des familles, qui a de lourdes conséquences tant sur les filles que sur les garçons.

Sur un tout autre plan, le niveau de traumatisme de ceux qui retournent est si évident qu'il y a lieu de s'inquiéter sur l'état psychologique et émotionnel de ceux restent plus longtemps en captivité. Lors des entretiens avec les jeunes qui sortent, ils témoignent de la dépression et l'anxiété, traumatisme que manifestent leurs pairs du fait de la maltraitance, des intimidations. Ils sont témoins des assassinats, participent aux activités illicites et autres exactions. Certaines victimes ont même été obligées de se déplacer de leurs villages pour se réfugier dans les zones qu'elles estiment plus sécurisées. Ceci a augmenté leurs vulnérabilités et accru leur niveau de stress psychologique.

c- l'accès aux services sociaux de base et moyens de subsistance

Si certains marchés de la région de Diffa ont été fermés dès les premiers instants de la crise et de l'instauration de l'état d'urgence, il n'en demeure pas moins que certains services sociaux de base, et écoles ont également fermé leurs portes face à l'ampleur des enlèvements, notamment dans les communes de Gueskerou et Chétimari. Sur un tout autre plan, malgré l'autorisation par les autorités de mener des activités dans les secteurs de la pêche et de la culture du poivron, celles-ci demeurent risquées, ce qui a amené plusieurs personnes à les abandonner. Il en est de même pour les activités agricoles et maraîchères. Outre l'accès humanitaire, on peut aussi relever le fait pour les agents de ne pas pouvoir être présents pour offrir les services. Par exemple, le personnel de santé qui déserte les CSI par crainte de se faire enlever ou qui est directement ciblé par les menaces des GANE. Tout cela impacte négativement l'accès des personnes aux services sociaux de base.

Aussi, l'assistance multisectorielle aux personnes libérées de leur captivité reste très faible. Plusieurs femmes et filles n'ont pas bénéficié d'une activité de soutien psychosocial, de kits hygiéniques et/ou d'activités socio-économiques pour renforcer leur autonomisation et réduire le risque d'un nouvel enlèvement. Certaines ont même été obligées de se déplacer de leurs villages. Ce qui a augmenté leur besoin d'accès aux services sociaux de base.

d- Mouvement des populations et coexistence pacifique entre les communautés

L'insécurité est devenue une menace permanente dans la région de Diffa. La persistance des cas d'enlèvement en est une parfaite illustration. Il est aussi vrai que ces enlèvements provoquent plusieurs mouvements de population. Des personnes en déplacement peuvent trouver sur place d'autres personnes déplacées, ce qui ne garantit pas toujours des relations de bonne intelligence. Par ailleurs, il règne une suspicion pas toujours légitime sur des liens qui existeraient entre les GANE et les personnes en situation de déplacement. C'est en ce sens qu'un leader communautaire s'exprime en ces termes au sujet des personnes en déplacement : « Nous les surveillons et à la moindre attitude de collision avec les GANE, nous n'allons pas hésiter à les renvoyer de notre site ». Aussi, les nombreux enlèvements sont à la base des déplacements préventifs de populations. Ce qui augmente leur vulnérabilité dans les zones de déplacements, particulièrement dans un contexte de rareté de ressources pour l'assistance aux personnes déplacées.

V- ACTIONS ENTREPRISES PAR LES ACTEURS DE PROTECTION A DIFFA

Au titre des actions menées face aux enlèvements, deux activités essentielles sont à retenir. Il s'agit de :

- L'Appui psychosocial aux personnes relâchées,
- L'assistance directe aux enfants (filles et garçons) libérés à travers l'offre d'un paquet de prise en charge transitoire, la réunification familiale et l'appui à la réintégration socio-économique,
- L'élaboration d'une note, en 2019, par le Sous-Groupe de Travail VBG Diffa spécifique à l'enlèvement des femmes et filles
- Et l'Assistance médicale.

Il convient aussi de noter que des plaidoyers fréquents auprès des FDS n'ont pas encore eu oreilles attentives.

Il est aussi attendu des acteurs humanitaires un plus grand engagement, notamment dans l'accompagnement psychosocial des anciennes personnes en captivité.

VI- RECOMMANDATIONS

Recommandations	Acteur de Suivi	Niveau d'urgence
Mener des sensibilisations sur les menaces liées à la fréquentation des lieux à risques (Komadougou, îles du Lac)	SFCG, Monitoring de protection	Urgent
Mener un plaidoyer auprès des autorités étatiques pour le renforcement de l'autorité de l'Etat et de la présence des FDS dans les communes à fort taux des enlèvements	Cluster Protection/ CMCOORD	Très urgent
Poursuivre le renforcement de la protection à base communautaire sur les sites et surtout le maintien de la confiance des communautés envers les autorités	Autorités Acteurs humanitaires	Urgent

Renforcer le plaidoyer en vue de la mobilisation de financements pour une meilleure prise en charge et la réinsertion sociale des personnes enlevées et libérées	Cluster Protection	Urgent
Assurer aux survivants l'accès aux services d'autonomisation (notamment pour les filles et les femmes) et un suivi individualisé dans leurs communautés de réintégration.	Acteurs du GTP (SGTPE et SGTVBG)	Urgent
Rapporter tous les cas d'enlèvements concernant les enfants (moins de 18 ans) à travers le mécanisme de rapportage et de monitoring mis en place par la Res. 1612	Acteurs de la protection, protection, acteurs du SGTPE	Urgent
Renforcer la sécurité des bandes Sud et Est des communes de Bosso, Toumour, Gueskerou et Diffa ainsi que du Département de N'Guigmi	Autorités étatiques/FDS	Urgent